

Livret des parents

CENTRE DE LOISIRS



Préambule

Vous ne connaissez pas les horaires d'accueil ni l'endroit où récupérer votre enfant au Centre de Loisirs ?

Vous vous demandez comment l'inscrire le mercredi, pendant les vacances où au périscolaire du soir après l'école ?

Et d'ailleurs, comment se passe sa journée ou sa soirée ?

Vous êtes au bon endroit ! Vous pourrez retrouver ici tout ce que votre enfant et vous avez besoin de savoir !

Si jamais il vous reste des questions après ce livret, n'hésitez surtout pas à les poser à la super équipe d'animation ! Nous y répondrons et intégrerons les réponses à la v2 de ce livret !

Le Centre de Loisirs

Le nom officiel d'un centre de loisirs est : **ALSH** (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), (d'où l'intitulé "alsh" dans l'adresse mail du centre)

Nous sommes déclarés auprès de la **SDJES** (Jeunesse et Sports) avec un projet pédagogique et un nombre obligatoire d'animateur·ices diplômé·es, défini selon le nombre d'enfants accueillis. Nous ne sommes donc pas une garderie.

Le Centre de Loisirs de Vignoc est géré par la **Ligue de l'Enseignement d'Ille et Vilaine** (Ligue 35) qui est une association loi 1901 dont le projet fédéral s'articule autour de 3 engagements : l'éducation émancipatrice, la laïcité et la construction du citoyen.

Inscription au Centre de Loisirs



Obligatoire

Pour fréquenter le centre, votre enfant doit avoir un **DOSSIER ANNUEL** qui nous donnera toutes les informations le concernant mais également sa famille. Sans dossier annuel, aucune inscription ne sera possible et nous ne pourrons pas accepter votre enfant sur les temps périscolaires (soir et mercredi) et vacances.

Périscolaire soir

Si votre enfant est à l'**école élémentaire**, les maîtresses l'emmèneront dans la cour où il sera pris en charge par les animateurices.

Si votre enfant est à l'**école maternelle**, vous devrez indiquer à son ATSEM ou à son enseignante qu'il ou elle fréquentera l'ALSH après l'école. Elles prépareront les enfants et nous viendrons les chercher dans leur classe pour les emmener au centre de loisirs. Nous saurons ainsi si vous êtes en retard ou non et choisirons correctement les phrases qui rassureront l'enfant.

Vous serez facturés à la fin du mois.

Mercredis et vacances

Les permanences d'inscription se font par période et sont disponibles sur le site de La Ligue 35. Nous envoyons un mail de rappel pour indiquer la disponibilité des fiches d'inscription.

Vous devez remplir la fiche d'inscription mercredi et/ou vacances et nous la renvoyer par mail ou nous la déposer dans la boîte aux lettres du centre de loisirs.

Vous pouvez choisir d'inscrire votre enfant à la journée, à la demi-journée, avec ou sans repas.



Payer l'inscription

À moins que vous soyez sur liste d'attente, toute inscription est due et sera effective lorsque nous aurons reçu votre règlement :

- **Physique** (chèque, espèces ou chèques vacances) remis aux animateur-ices ou dans la boîte aux lettres du centre,
- **Par virement bancaire** (fournir un justificatif de virement),
- **Par prélèvement** (demander le mandat de prélèvement SEPA au service Facturation : facturation.alsh.vignoc@ligue35.org).

Calculer le montant dû

Sur la grille des tarifs, vous sélectionnez la ligne correspondant à votre coefficient familial CAF, et multipliez le nombre de journées ou demie-journées que vous souhaitez réserver par le tarif correspondant à la journée ou demie-journée.

Annuler l'inscription

Les délais à respecter pour nous envoyer un mail d'annulation sont les suivants :

- Annuler les mercredis : le vendredi au plus tard à 18h
- Annuler les journées de vacances : dans la limite des dates d'inscription



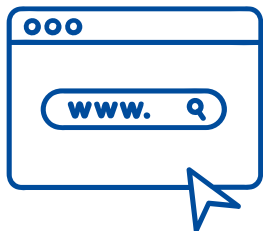
Les absences

Pour tout imprévu, merci de nous prévenir par mail ou par téléphone.

Si votre enfant est malade : envoyez-nous un certificat médical sous 7 jours afin que l'inscription ne vous soit pas facturée.



Où trouver les documents ?



Tout se trouve sur le site de la Ligue 35, rubrique Accueil de Loisirs :

Dossier annuel et tarifs

<https://www.laligue35.org/accueil-de-loisirs-vignoc/dossier-dinscription-rentree/>

Inscription mercredi

<https://www.laligue35.org/accueil-de-loisirs-vignoc/inscription-des-mercredis/>

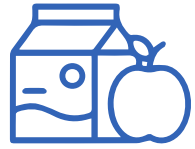
Inscription vacances

<https://www.laligue35.org/accueil-de-loisirs-vignoc/inscription-vacances-scolaires/>

Permanences d'inscription

<https://www.laligue35.org/wp-content/uploads/2026/06/Permanences-inscription-2026-2027.pdf>

Les repas



Le goûter

Nous fournissons le goûter après la classe, les mercredis, pendant les vacances et lors des sorties.

Il est composé de **produits céréaliers** (biscuits, pain de la Ferme Biotaupes, viennoises de la Boulangerie Lavoué...), de **produits laitiers** (fromages, yaourts, lait) et de **fruits** (fruits frais, compotes, fruits secs, oléagineux).

Les mercredis et les vacances, nous cuisinons le plus possible avec les enfants.



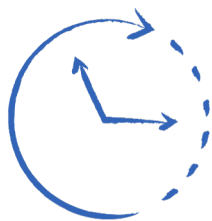
La cantine

NOUS N'INSCRIVONS PAS LES ENFANTS À LA CANTINE

Vous devez inscrire votre enfant à la cantine via le **portail familles de la commune de Vignoc** SANS ATTENDRE NOTRE RÉPONSE. L'annulation de la cantine doit se faire auprès de la mairie.

Si vous n'avez pas encore de compte sur le portail famille ou si vous êtes déjà inscrit à La Mézière, contactez la **mairie** à ce numéro : **02 99 69 82 46** ou ce mail : **mairie@vignoc.fr**.

Si vous inscrivez votre enfant moins de 15 jours ouvrés avant la date demandée, il faudra lui fournir un pique-nique froid dans un sac à son nom pour les jours demandés



Horaires et lieux d'accueil

Périscolaire soir

16h15 - 16h30

Arrivée des enfants
-porte d'entrée-

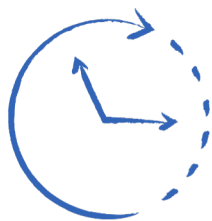
17h15 - 19h

Départ des enfants
-porte d'entrée-

Les maternelles et les élémentaires goûtent dans des salles séparées.

Après le goûter, les enfants choisissent librement les salles thématiques où aller jouer : activités manuelles, jeux de société, jeux d'imitation, extérieur, salle de motricité, bibliothèque.

Lorsque vous venez récupérer votre enfant, merci de donner son nom au bureau d'accueil en précisant sa classe, et ce avant d'aller le chercher dans les salles.



Horaires et lieux d'accueil

Mercredis et Vacances

Pour le bon déroulement des journées, il est impératif de respecter les horaires suivants :

7H30 - 9H15

Arrivée des enfants
-porte d'entrée-

11H45 - 12H

Arrivée pour la cantine ou
départ pour la maison
-porte d'entrée-

13H30 - 14H

Arrivée / départ des enfants
- 1ère salle après la cantine
maternelle -

16H45 - 19H

Départ des enfants
-porte d'entrée-

En dehors de ces horaires, les animateurices
seront en animation avec les enfants et ne
pourront pas accueillir du public.

Journée de l'enfant

- 7h30 - 9h15 -** Accueil des enfants
- 9h15 - 9h30 -** Rangement
- 9h30 - 9h45 -** Rassemblement des enfants par niveau (maternelle et élémentaire) présentation des activités de la matinée
- 9h45 - 11h30 -** Activités mater ou элем
- 11h30 - 12h -** Jeux libres / Jeux extérieurs... et départ des enfants
- 12h - 13h -** Le repas, les enfants de maternelle et élémentaire mangent séparément
- 13h - 14h30 -** Départ à la sieste + Temps calme
- 13h30 - 14h -** Arrivée des enfants de l'après-midi dans la salle d'activités manuelles
- 14h30 - 14h45 -** Rassemblement, présentation des thématiques et activités de l'aprem !
- 14h45 - 16h15 -** Activités элем ou mater
- 16h15 - 16h45 -** Goûter
- 16h45 - 19H00 -** Jeux libres et accueil des parents



Sécurité



Santé et bien-être

Faites-nous part de toutes les difficultés que pourrait rencontrer votre enfant afin que nous puissions nous adapter au mieux : daltonisme, dyslexie, énurésie, diabète, TDA(H), autisme, asthme, difficultés relationnelles...

La porte de la directrice est toujours ouverte pour en parler et préparer au mieux l'accueil de l'enfant.

Si votre enfant doit bénéficier d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé), vous devez passer par l'école pour obtenir le document à faire remplir par le médecin. L'école nous donnera ensuite une copie du document. Si des médicaments sont à prendre, il faudra un lot pour l'école et un autre pour l'ALSH. Nous n'administrons pas de médicaments sans PAI.



Sortie du centre

Si votre enfant doit partir seul du centre, partir avec un·e coach sportif·ve, un·e adulte qui ne figure pas dans son dossier, il est **obligatoire** de nous fournir une **autorisation écrite**.

Merci de réserver l'ouverture de la porte d'entrée aux adultes pour ne pas habituer les enfants à jouer avec la porte.

Hygiène



Les enfants se lavent les mains avant chaque repas.

Nous proposons régulièrement aux enfants d'aller aux toilettes mais un accident est toujours possible. Merci de mettre des changes dans le sac de votre enfant.

Nous pouvons prêter des changes. Pensez bien à nous les ramener dès que possible afin que nous puissions les prêter à d'autres enfants.

Si votre enfant ne sait pas s'essuyer seul, nous lui montrons comment faire mais évitons au maximum de toucher ses parties intimes.

Si cela devient indispensable, nous lui demandons son autorisation et lui décrivons tout ce que nous faisons.

Si l'enfant ne veut pas que nous le touchions, nous respectons sa volonté.



La sieste

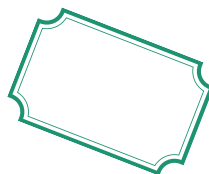


Début de la sieste vers 13h15
juste après le repas.



Les enfants passent aux
toilettes puis écoutent une
histoire.

Chaque enfant a une
étiquette à son nom sur
son lit.



Nous fournissons les draps.

Tétines et peluches sont
autorisées.



Fin de sieste vers 15h30. Les
enfants peuvent partir avant s'ils
ne dorment pas.

Les sorties

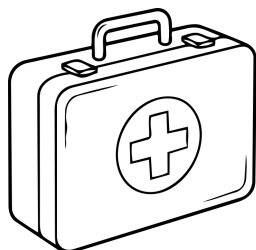


Les sorties sont choisies en fonction de l'âge des enfants pour des activités adaptées.



Il n'est pas toujours possible de faire la sieste mais un temps calme est systématiquement proposé.

Merci de prévoir un pique-nique zéro déchet.



Nous partons avec les troussees PAI de chaque enfant.

Les contacts

Nature	Numéro / Mail / Adresse
DIRECTION KARINE DELDY	06 01 02 25 07
MAIL ALSH	alsh.vignoc@ligue35.org
SITE INTERNET	www.laligue35.org/accueil-de-loisirs-vignoc/
CONTACT À LA LIGUE 35 CLOE BOIVIN	07 44 86 25 05
FACTURATION SOIZIC	facturation.alsh.vignoc@ligue35.org
ADRESSE POSTALE	ALSH de Vignoc - 16 rue des écoles - 35630 Vignoc

À bientôt au Centre de Loisirs

